

Vous devez :

- Tarifier l'ordonnance
- Etablir une facture subrogatoire
- Compléter ce qui est possible, concernant l'entête de la facture
- Mentionner le début du N° d'immatriculation de l'assuré
- Transcrire les résultats sur la feuille récapitulative

La feuille récapitulative ainsi que la facture subrogatoire sont à rendre à la fin de l'épreuve.

ACADEMIE DE CAEN	C.A.P	Session 2001
Durée : 20 min	EP1.1.1	Approvisionnement d'une ordonnance et tarification
S U J E T	Feuille : 1/5	EMPLOYE EN PHARMACIE

Docteur VIDAL Jean
Médecine générale
12 rue des Acacias
14000 CAEN

Tél. : 02.31.71.07.10

n° 14 1 3107 1

Caen, le (date du jour)

Monsieur LEBLANC Jules

50 ans

né le 11.12.1929 dans la Manche

Traitement pour 28 jours

1 - VOLTARNE 50

Un comprimé matin et soir pendant les repas.

2 - MOPRAL 20 mg

Une gélule le soir.

3 - EFFERALGAN 500 mg : 2 boîtes

Un comprimé à avaler toutes les quatre heures avec une boisson.

4 - DUPHALAC

Un sachet dissous dans un demi verre d'eau matin et soir.

5 - NIFLURIL pommade

En massage sur la région douloureuse deux fois par jour.

6 - Chevillère GIBORTHO : beige - taille 4

Signé : VIDAL

Donner le début du numéro d'immatriculation de Monsieur LEBLANC en tenant compte des éléments concernant l'assuré.

⇒ _____

EP1.1.1

★ **MOPRAL® gélule 20 mg**
oméprazole

FORMES et PRÉSENTATIONS

Microgranules gastrorésistants en gélule (rose et brun):
Flacons (PE) de 7, 14 et 28.
Modèle hospitalier: Boîte de 50, sous plaquettes thermo-soudées (ALU/ALU).

COMPOSITION

	p gélule		p flacon de	
	7	14	14	28
Oméprazole (DCI)	20 mg	140 mg	280 mg	560 mg

Excipients : mannitol, hydroxypropylcellulose, cellulose microcristalline, lactose anhydre, laurylsulfate de sodium, phosphate disodique dihydraté, hypromellose, copolymère méthacrylique (type C), macrogol 400, stéarate de magnésium. Enveloppe de la gélule : gélatine, oxyde de fer rouge, dioxyde de titane. Calibrage : n° 2.

[DC] INDICATIONS

Adulte :

- En association à une bithérapie antibiotique, éradication de *Helicobacter pylori* en cas de maladie ulcéreuse gastroduodénale (après preuve endoscopique de la lésion et de l'infection).
- Ulcère duodénal évolutif.
- Ulcère gastrique évolutif.
- Œsophagite par reflux gastro-œsophagien (l'œsophagite devra être objectivée en endoscopie par l'existence d'érosions ou d'ulcérations).
- Traitement d'entretien des ulcères duodénaux ayant résisté à un traitement d'entretien par les anti-H₂ chez les patients non infectés par *Helicobacter pylori* ou chez qui l'éradication n'a pas été possible.
- Traitement d'entretien des œsophagites par reflux de stades III et IV.
- Syndrome de Zollinger-Ellison.
- Traitement des lésions gastroduodénales induites par les anti-inflammatoires non stéroïdiens lorsque la poursuite des anti-inflammatoires est indispensable.
- Traitement préventif des lésions gastroduodénales induites par les anti-inflammatoires non stéroïdiens chez les patients à risque (notamment âge supérieur à 65 ans, antécédents d'ulcère gastroduodénal) pour lesquels un traitement anti-inflammatoire est indispensable.

Enfant à partir d'un an :

- Œsophagite par reflux gastro-œsophagien (l'œsophagite devra être objectivée en endoscopie par l'existence d'érosions ou d'ulcérations).

[DC] POSOLOGIE et MODE D'ADMINISTRATION

- Éradication de *Helicobacter pylori* en cas de maladie ulcéreuse gastroduodénale : sont recommandés les schémas posologiques suivants :
 - soit 1 gélule d'oméprazole 20 mg matin et soir associée à clarithromycine 500 mg matin et soir et à amoxicilline 1 000 mg matin et soir, pendant 7 jours ;
 - soit 1 gélule d'oméprazole 20 mg matin et soir associée à clarithromycine 500 mg matin et soir et à métronidazole ou tinidazole 500 mg matin et soir, pendant 7 jours.
 Cette trithérapie sera suivie par 20 mg d'oméprazole par jour pendant 3 semaines supplémentaires en cas d'ulcère duodénal évolutif ou 3 à 5 semaines supplémentaires en cas d'ulcère gastrique évolutif.
- L'efficacité du traitement dépend du respect du schéma posologique, notamment de la prise de la trithérapie durant les 7 jours.
- Coût du traitement journalier (oméprazole) : 25,22 à 30,60 F.
- Ulcère duodénal évolutif : 1 gélule d'oméprazole à 20 mg/jour pendant 4 semaines.
- Ulcère gastrique évolutif : 1 gélule d'oméprazole à 20 mg par jour pendant 4 à 6 semaines.
- Œsophagite par reflux gastro-œsophagien :
 - Adulte : 1 gélule d'oméprazole à 20 mg par jour pendant 4 semaines, avec une éventuelle seconde période de 4 semaines, à la même posologie, en fonction des résultats endoscopiques.
 - Enfant : 1 mg/kg/jour, soit :
 - enfant de 10 à 20 kg : 1 gélule d'oméprazole à 10 mg par jour. Si nécessaire, cette dose peut être augmentée jusqu'à 20 mg par jour ;
 - enfant de plus de 20 kg : 1 gélule d'oméprazole à 20 mg par jour.
 Il est recommandé d'effectuer un contrôle endoscopique après 8 semaines de traitement.

LISTE II

AMM 340 810.9 (1997, révisée 1998) 7 gélules.
340 812.1 (1987, révisée 1998) 14 gélules.
340 814.4 (1997, révisée 1998) 28 gélules.
557 951.3 (1993, révisée 1998) 50 gélules.
Prix : 107,10 F/16,33 € (7 gélules).
200,80 F/30,61 € (14 gélules).
353,10 F/53,83 € (28 gélules).
Remb Séc soc à 65 %. Collect.
Modèle hospitalier : Collect.

AstraZeneca

Laboratoires ASTRA FRANCE

1, place Renault, 92844 Rueil-Malmaison cedex,
Tél : 01 41 39 51 51. Fax : 01 41 39 52 52

★ **DUPHALAC® 10 g/15 ml**
solution buvable
lactulose

FORMES et PRÉSENTATIONS

Solution buvable : Sachets de 15 ml, boîte de 20.
Modèle hospitalier : Carton de 400 sachets (20 boîtes de 20 sachets).

COMPOSITION

	p sachet	p boîte
Lactulose (DCI)	10 g	200 g

Excipient : eau purifiée.

[DC] INDICATIONS

- Traitement symptomatique de la constipation.
- Encéphalopathie hépatique.

[DC] POSOLOGIE et MODE D'ADMINISTRATION

Mode d'administration :

Voie orale : ce médicament peut être pris pur ou dans une boisson.

Voie rectale : ce médicament doit être dilué dans de l'eau.

Adulte :

- traitement d'attaque : 1 à 3 sachets par jour ;
- traitement d'entretien : 1 à 2 sachets par jour.

Enfant de 7 à 14 ans :

- traitement d'attaque : 1 sachet par jour.

Si une diarrhée se manifeste, diminuer la posologie.

Coût du traitement journalier : 1,45 F (enf) ; 1,45 à 4,34 F (ad).

Encéphalopathie hépatique :

Dans tous les cas, la dose idéale est celle qui provoque 2 selles molles par jour. La durée du traitement dépend de la fonction de la symptomatologie :

Traitement d'attaque par sonde gastrique ou lavement : 2 à 3 cas de coma ou de précoma :

- sonde gastrique : 6 à 10 sachets dilués dans de l'eau ;
- lavement avec sonde à ballonnet : 20 sachets dans de l'eau tiède à garder 20 minutes à 1 heure ; à répéter si nécessaire 12 heures après.

Traitement de relais : 1 à 2 sachets, 3 fois par jour.

Coût du traitement journalier : 4,34 à 8,67 F.

AMM 329 244.0 (1986, révisée 1997) 20 sachets ; 555 668.2 (1986, révisée 1997) 400 sachets.

Prix : 28,90 F/4,1 € (20 sachets).
Remb Séc soc à 35 %. Collect.

SOLVAY PHARMA

42, rue Rouget-de-Lisle, BP 22
92151 Suresnes cedex. Tél : 01 46 25 85 00

★ **NIFLURIL® 3 % pommade**
acide niflumique

FORMES et PRÉSENTATIONS

Tube (PE) de 60 g.

COMPOSITION

	p 100 g	p tube
Niflumique (DCI)	3 g	1,8 g

Excipients : mono et di-palmitostéarate de macrogol, macrogol 400, alcool éthylique, glycérides polyglycolysés saturés, acide stéarique, stéaroylbenzoate de méthyle sodé, parahydroxybenzoate de propyle, eau purifiée, parfum gamma.

INDICATIONS

Traitement local d'appoint des entorses.
Traitement des veinites postsclérotérapie, en cas de réaction inflammatoire intense.

POSOLOGIE et MODE D'ADMINISTRATION

Appliquer sur la région à traiter, en massant légèrement, 3 à 4 fois par jour.

Il est recommandé de faire pénétrer la pommade par un massage doux et régulier.

CONTRE-INDICATIONS

Hypersensibilité à l'acide niflumique, aux autres AINS, ou aux opioïdes.

Ne pas appliquer sur une dermatose suintante, un eczéma, une lésion infectée, ou une plaie.

Ne pas appliquer sur les muqueuses, ni les yeux.

MISES EN GARDE et PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

En cas d'apparition d'une éruption après application impose l'arrêt immédiat du traitement.

EFFETS INDÉSIRABLES

Effets cutanés locaux d'hypersensibilité à type de prurit, d'éruption.

Effets locaux de brûlure et dessèchement de la peau.

PHARMACODYNAMIE

L'acide niflumique est un anti-inflammatoire non stéroïdien. Il agit localement en tant qu'antalgique.

PHARMACOCINÉTIQUE

La biodisponibilité relative de la pommade Nifluril, par rapport à une administration orale, est de l'ordre de 2,4 ± 0,5, ce qui implique un passage transcutané pouvant être à des concentrations tissulaires notables, sans effet systémique.

AMM 311 619.2 (1971, validée 1993, révisée 1996).
Prix : 14,10 F/2,15 € (tube de 60 g).
Remb Séc soc à 35 %. Collect.

Laboratoires UPSA

128, rue Danton, 92500 Rueil-Malmaison
Tél : 01 47 16 87 72. Fax : 01 47 16 87 78

GIBORTHO CHEVILLERES

GIBAUD

Chevillière de contention élastique 1 sens, extensible dans l'autre. Galbée, avec couture, talon ouvert. Dimensions : hauteur 9 cm. Entretien : lavable à 30°C. Conditionnement : boîte carton jaune.

Indications : séquelles d'entorse, laxité chronique.

Présentations : beige (ref. 6341). Bleue (ref. 6342). Verte (ref. 6343).

Mesures : circonférence de la cheville prise sur les malléoles.

Composition : dralon 53 %, coton 15 %, élastodiène 19 %, polyamide 8 %, élasthane 5 %.

Article agréé au TIPS. Titre II, Chapitre I du cahier des charges.

Remboursement SS sans entente préalable. Code : 201 D02, Ref. 31 V6.

beige, taille 1	unité	6287296	106,20 T
beige, taille 2	unité	6288108	106,20 T
beige, taille 3	unité	6288114	106,20 T
beige, taille 4	unité	6288120	106,20 T
beige, taille 5	unité	6288137	106,20 T
bleue, taille 1	unité	6288143	106,20 T
bleue, taille 2	unité	6288166	106,20 T
bleue, taille 3	unité	6288172	106,20 T
bleue, taille 4	unité	6288189	106,20 T
bleue, taille 5	unité	6288195	106,20 T

CHEVILLERES - DETERMINATION DES TAILLES					
Taille	1	2	3	4	5
Tour de cheville (en cm)	19 - 21	21 - 23	23 - 25	25 - 27	27 - 29

PRIX PUBLIC : 161,20 F

EP-1.1.1

VOLTARÈNE®

diclofénac

- Rhumatismes inflammatoires infantiles.

Adulte et enfant à partir de 15 ans :

Voltarène 25 mg et 50 mg comprimé, 100 mg suppositoire :

- Traitement symptomatique au long cours :

- des rhumatismes inflammatoires chroniques, notamment polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite ankylosante (ou syndromes apparentés, tels que syndrome de Fiesinger-Leroy-Reiter et rhumatisme psoriasique) ;

- de certaines arthroses douloureuses et invalidantes.

- Traitement symptomatique de courte durée des poussées aiguës des rhumatismes abarticulaires (épaules douloureuses aiguës, tendinites, bursites), arthrites microcristallines, arthroses, lombalgies, radiculalgies sévères.

Voltarène 25 mg et 50 mg comprimé :

- Traitement des dysménorrhées essentielles, après bilan étiologique.

Voltarène LP 75 mg comprimé :

- Traitement symptomatique de courte durée des poussées aiguës d'arthrose.

Voltarène LP 75 mg et LP 100 mg comprimé :

- Traitement d'entretien des affections rhumatismales chroniques pour lesquelles, lors de l'utilisation des formes dosées à 25 mg et à 50 mg, la posologie de 75 ou 100 mg par jour s'est révélée adéquate.

Voltarène injectable 75 mg/3 ml :

- Traitement symptomatique de courte durée des rhumatismes inflammatoires en poussée, lombalgies aiguës, radiculalgies, crises de coliques néphrétiques.

DC POSOLOGIE et MODE D'ADMINISTRATION

Posologie :

Enfant :

Voltarène 25 mg suppositoire et comprimé, 50 mg comprimé :

- Rhumatismes inflammatoires : 2 à 3 mg/kg/jour, à répartir en 2 ou 3 prises, soit à titre indicatif :

De 16 à 35 kg : 1 suppositoire à 25 mg, 2 à 3 fois par jour.

Coût du traitement journalier : 2,64 à 3,96 F.

A partir de 6 ans :

- jusqu'à 25 kg (environ 8 ans) : 1 comprimé à 25 mg 2 fois par jour, soit 50 mg par jour ;

- de 25 à 30 kg (environ de 8 à 10 ans) : 1 comprimé à 25 mg 2 à 3 fois par jour, soit 50 à 75 mg par jour ;

- de 30 à 35 kg (environ de 10 à 12 ans) : 1 comprimé à 25 mg 3 fois par jour à 2 comprimés à 25 mg 2 fois par jour, soit 75 à 100 mg par jour ;

- de 35 à 50 kg (environ de 12 à 15 ans) : 2 comprimés à 25 mg ou 1 comprimé à 50 mg 2 à 3 fois par jour, soit 100 à 150 mg par jour.

Coût du traitement journalier : 1,45 à 4,36 F (cp à 25 mg) ; 2,66 à 3,99 F (cp à 50 mg).

Adulte :

Voltarène 25 mg et 50 mg comprimé :

- Traitement d'entretien (ou d'emblée chez certains malades) : 75 à 100 mg par jour, soit 3 comprimés à 25 mg à 2 comprimés à 50 mg (ou 4 comprimés à 25 mg) en 2 ou 3 prises.

Coût du traitement journalier : 2,18 à 2,91 F (cp à 25 mg) ; 2,66 F (cp à 50 mg).

- Traitement des poussées aiguës : 150 mg pendant 7 jours maximum, soit 2 comprimés à 25 mg ou 1 comprimé à 50 mg 3 fois par jour.

Coût du traitement journalier : 4,36 F (cp à 25 mg) ; 3,99 F (cp à 50 mg).

- Dysménorrhée essentielle : 100 mg par jour en 2 prises, soit 2 comprimés à 25 mg ou 1 comprimé à 50 mg matin et soir.

Coût du traitement journalier : 2,91 F (cp à 25 mg) ; 2,66 F (cp à 50 mg).

Voltarène LP 75 mg et LP 100 mg comprimé :

- Traitement d'entretien : 1 comprimé LP à 75 mg ou LP à 100 mg par jour.

Coût du traitement journalier : 2,24 F (cp à 75 mg) ; 2,95 F (cp à 100 mg).

Voltarène LP 75 mg comprimé :

- Traitement des poussées aiguës : 1 comprimé LP à 75 mg matin et soir pendant 7 jours maximum.

Coût du traitement journalier : 4,49 F.

Voltarène 100 mg suppositoire :

- Traitement d'attaque : 150 mg par jour en 2 prises, soit 1 suppositoire à 100 mg à compléter par une forme orale.

- Traitement d'entretien (ou d'emblée chez certains malades) : 1 suppositoire à 100 mg par jour le soir au coucher.

Coût du traitement journalier : 2,59 F (1 suppos).

Voltarène injectable 75 mg/3 ml :

- 1 ampoule à 75 mg par jour en une seule injection. Le traitement peut être complété, si besoin, par 1 comprimé de diclofénac à 50 mg.

Coût du traitement journalier : 6,55 F.

La durée du traitement est de 2 à 3 jours (ce délai permettant, si nécessaire, la mise en œuvre du relais thérapeutique par voie orale ou rectale).

Mode d'administration :

Comprimé à 25 mg et à 50 mg :

Les comprimés sont à avaler entiers, sans être croqués, avec un verre d'eau, de préférence pendant le repas. En cas de crise aiguë, il est conseillé de prendre les comprimés avant le repas.

Comprimé LP à 75 mg et LP à 100 mg :

Les comprimés sont à avaler entiers, sans les croquer, avec un verre d'eau, de préférence pendant le repas. Quand les symptômes sont plus prononcés durant la nuit, il est conseillé de prendre le comprimé le soir.

DP CONDITIONS PARTICULIÈRES de CONSERVATION

A conserver à une température inférieure à 30 °C, à l'abri de l'humidité (comprimés LP et suppositoires) ou de la lumière (solution injectable).

LISTE II

AMM 318 952.9 (1975, val 97, rév 98) comprimé à 25 mg.

323 511.7 (1980, révisée 1998) comprimé à 50 mg.

335 920.4 (1993, révisée 1998) comprimé LP 75 mg.

324 604.9 (1981, révisée 1998) comprimé LP 100 mg.

322 395.3 (1978, révisée 1998) suppositoire à 25 mg.

322 143.4 (1978, révisée 1998) suppositoire à 100 mg.

324 522.2 (1980, révisée 1998) solution injectable.

Mis sur le marché en 1976 (cp 25 mg), 1979 (suppos 100 mg),

1980 (cp 50 mg), 1981 (sol inj), 1982 (suppos 25 mg), 1983

(LP 100 mg) et 1995 (LP 75 mg).

Prix : 21,80 F/3,32 € (30 comprimés à 25 mg).

39,90 F/6,08 € (30 comprimés à 50 mg).

67,30 F/10,26 € (30 comprimés LP à 75 mg).

44,30 F/6,75 € (15 comprimés LP à 100 mg).

13,20 F/2,01 € (10 suppositoires à 25 mg).

25,90 F/3,95 € (10 suppositoires à 100 mg).

13,10 F/2,00 € (2 ampoules injectables).

Remb Séc soc à 65 %. Collect.

NOVARTIS PHARMA SA

2-4, rue Lionel-Terray. 92500 Rueil-Malmaison

Information médicale : Tél : 01 55 47 66 00

E-mail : idm.fr@pharma.novartis.com

☆ EFFERALGAN® 500 mg paracétamol

FORMES et PRÉSENTATIONS

Comprimé (blanc) : Boîte de 16, sous plaquette thermoformée (PVC/ALU).

Modèle hospitalier : Boîte de 100.

Comprimé effervescent sécable (blanc) : Boîte de 16, sous film thermosoudé (ALU/PE).

COMPOSITION

Comprimé :

	p cp	p boîte
Paracétamol (DCI)	500 mg	8 g

Excipients : cellulose microcristalline, povidone, croscarmellose sodique, stéarate de magnésium, hypromellose, béhénate de glycérol.

Comprimé effervescent :

	p cp	p boîte
Paracétamol (DCI)	500 mg	8 g

Excipients : acide citrique anhydre, carbonate de sodium anhydre, bicarbonate de sodium, sorbitol, saccharine sodique, docusate de sodium, povidone, benzoate de sodium.

Teneur en sodium : 412,4 mg/cp efferv.

DC INDICATIONS

Traitement symptomatique des douleurs d'intensité légère à modérée et/ou des états fébriles.

DC POSOLOGIE et MODE D'ADMINISTRATION

Comprimé : réservé à l'adulte et à l'enfant pesant plus de 27 kg (soit environ à partir de 8 ans).

Comprimé effervescent : réservé à l'adulte et l'enfant à partir de 13 kg (soit environ à partir de 2 ans).

Posologie :

Adulte et enfant de plus de 50 kg (soit environ 15 ans) :

1 comprimé, à renouveler en cas de besoin au bout de 4 heures minimum.

AMM 325 675.7 (1982, révisée 1999) 16 cp.

560 470.2 (1997, révisée 1999) 100 cp.

325 700.1 (1982, révisée 1998) 16 cp efferv.

Prix : 12,40 F/1,89 € (16 comprimés).

13,40 F/2,04 € (16 comprimés efferv).

Remb Séc soc à 65 %. Collect.

Modèle hospitalier : Collect.

Laboratoires UPSA

128, rue Danton. 92500 Rueil-Malmaison

Tél : 01 47 16 87 72. Fax : 01 47 16 87 78

CAP EMPLOYE EN PHARMACIE - Approvisionnement d'une ordonnance et tarification - SUJET - feuille 4/5

EP1.1.1

	Tarification détaillée	Produits remboursables			
		35 %	65 %	100 %	N.R.
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
MONTANT BRUT DES PRODUITS					
		TOTAL GENERAL			
SOMME PAYEE PAR L'ASSURE					
		TOTAL PAYE PAR L'ASSURE			
TOTAL REMBOURSABLE					
		TOTAL REMBOURSABLE			

Etablir une facture subrogatoire.

Compléter le n° d'immatriculation de l'assuré.

Barème

Présentation du travail : 2 pts

N° d'immatriculation : 2 pts

Tarification : 16 pts

Erreur d'opération : 10 pts/16

Erreur de produit 0/16

Erreur de nombre de boîtes 10/16 pts

EP1.1.1